

Argumentation dans le discours: analyses des inscriptions des séquences argumentatives dans les éditoriaux.

Argumentation in discourse: analyzes of the inscriptions of argumentative sequences in editorials.

* Cherfaoui Abdellah¹, BRAIK Sâadane²

Centre universitaire Salhi Ahmed de Nâama (Algérie)

university Center of Nâama-Salhi Ahmed (Algéria)

cherfaoui@cuniv-naama.dz¹ saadane.braik@yahoo.fr²

d/dep:02/08/2022

d/ acc.. 11/06/2022

d/ pub: 02/03/2023

Résumé :

Dans cette contribution, nous nous focalisons sur l'analyse des structures argumentatives de quelques éditoriaux de deux quotidiens algériens. Nous cherchons à voir la manière dont les journalistes agencent les propositions constituantes des énoncés-données et des énoncés-conclusions. Pour ce faire, nous optons pour l'approche séquentielle de Jean-Michel Adam. Cette dernière nous permettra d'interpréter les différents mouvements argumentatifs et d'identifier les propositions « Arg. 0. 1. 2. 3 »

Mots-clés : approche séquentielle, argumentation, données, restriction, conclusion, cinquième mandat.

Abstract:

In this contribution, we focus on the analysis of the argumentative structures of some editorials of the two Algerian dailies. We seek to see the way in which journalists have arranged the constituent propositions of statements-givens and statements-conclusions. To do this, we opted for the sequential approach of Jean-Michel Adam. The latter will allow us to interpret the different argumentative movements and to identify the propositions « Arg. 0.1.2.3»

Keywords: sequential approach, argument, data, restriction, conclusion, fifth term



* Cherfaoui Abdellah. cherfaoui@cuniv-naama.dz

Introduction

Dans cet article, nous allons passer en revue la structure prototypique de la séquence argumentative de J.M. Adam pour pouvoir l'appliquer sur un certain nombre d'articles. Notre premier objectif est d'interroger le fonctionnement des structures argumentatives au moyen de l'analyse de certains articles relevant du pôle « implication-commentaire ». Par cela nous entendons une analyse de quelques éditoriaux des deux quotidiens algériens « El Watan », dont le locuteur-scripteur est Chawki Amari, et « Le Quotidien d'Oran », rédigé par « Mahdi Boukhalfa ». Le second objectif est de voir de plus près comment ces deux journalistes se servent des moyens langagiers dont ils disposent afin de convaincre les Algériens de boycotter les élections présidentielles d'Avril 2019 ou de s'y présenter. Par conséquent, nous pensons que, nonobstant la présence de quelques séquences narratives et/ou explicatives, l'éditorial reste, quand même, le lieu qui témoigne d'une sorte d'omniprésence des séquences argumentatives dont les conclusions se trouvent liées à la même cible.

II. Cadrage théorique

Le premier ayant mis au point cette nouvelle théorie est, bien entendu, le théoricien russe Mikhaïl Bakhtine (1984) et ce, contrairement à ce qui est unanimement admis notamment lorsqu'on pense à J. M. Adam comme étant son pionnier. En effet, l'apport de J. M. Adam (2011), qui, après avoir fait allusion à l'hypothèse de Bakhtine, était de donner à voir sa nouvelle *approche* pour l'étude des unités de compositions textuelles et ce, afin de faire une *typologie des textes*. Adam a défini le « *texte* » comme étant un ensemble de *séquences*. Dans cette perspective, Adam (2011), distingue plusieurs *séquences prototypiques* à savoir, *l'argumentative*, la *dialogale*, la *narrative* et la *descriptive*.

1. Le prototype de la séquence argumentative

En considérant l'argumentation comme une forme élémentaire, le linguiste français pense qu'elle est décelable du fait qu'elle possède une architecture inflexible ou prototypique. Cette forme permet aux instances discursives de faire la différence entre les types d'énoncés et d'affirmer si un énoncé ou un autre est propre ou non à un prototype de la *séquence argumentative*. Se présentant sous forme de segments linguistiques de nature Argument(s) > Conclusion, Donnée(s) > Conclusion ou encore Raisons > Conclusion, cette organisation dite argumentative se trouve mise en œuvre dans l'intention d'infléchir et, le cas échéant, changer les opinions de ceux à qui on s'adresse en leur présentant ce qui peut être admis

(conclusion) basé sur un autre (fait argument). La relation entre donnée/conclusion est, dans certain contexte, une relation d'étayage dans la mesure où les segments (unités textuelles) qui tissent le tout (le texte) apparaissent comme étant des arguments probants en faveur de ladite conclusion. Partant de ce principe, J. M. Adam s'est appuyé sur le rapport *corrélatif* entre argument et conclusion pour déterminer la structure prototypique de la séquence argumentative qui est unanimement acceptée.

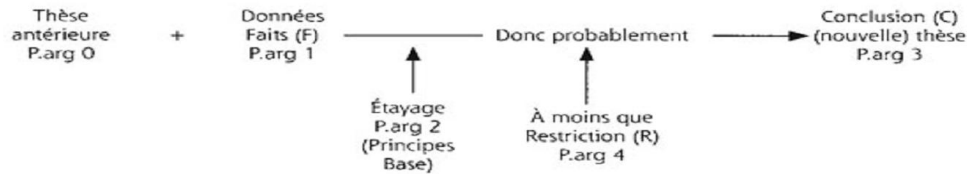


Figure 1. La structure prototypique de la séquence argumentative.

Dans sa schématisation, Adam (2011) a mis en exergue les éléments considérés comme fondamentaux pour une *séquence argumentative*. Par conséquent, elle représente un moyen très intéressant pour l'étude de l'argumentation dans les textes. Ayant trois types de *macro-propositions* de base, cette structure, s'appuie principalement sur P. Arg. 0 (*thèse antérieure exprimée ou non*) dans le cas de la *réfutation*. L'objectif d'une entreprise d'argumentation est généralement d'amener l'autre à admettre la validité/non validité d'une thèse. Toutefois, il est utile de dire que, comme dans les productions textuelles, cette structure ne s'applique pas à toutes les séquences argumentatives et chacune d'entre-elles se fait une configuration tout à fait particulière. Cela signifie qu'elle n'est pas d'un ordre linéaire immuable. Par exemple, la nouvelle thèse (P. Arg. 3) peut être marquée au début de la séquence, tout comme la thèse antérieure qui peut être sous-entendue.

III. Cadrage méthodologique

Dans le but de faire une analyse séquentielle des textes sélectionnés, nous sommes dans l'obligation de recourir aux ouvrages de J. M. Adam, entre autres « les *textes: types et prototypes* », dans l'intention de bien présenter le *prototype de la séquence argumentative*. Il est à noter qu'il s'appesantissait sur l'interdépendance des moules séquentiel et énonciatif comme règle essentielle pour cette typologisation. Il pose que « *les modules énonciatif et séquentiel sont complémentaires et aucun ne constitue, à lui seul, une base de typologie susceptible de rendre compte intégralement de*

tous les aspects de la textualité et de toutes les sortes de textes » (Adam, 1993, p. 14).

1. Constitution du corpus

Février 2019, les élections présidentielles approchent, et les Algériens semblent devoir agir pour faire face à cette nouvelle mandature brigüée par Abdelaziz Bouteflika. C'est l'un des motifs qui se cache derrière la sortie des Algériens dans toutes les villes du pays pour s'exprimer et protester contre le cinquième mandat. Durant cette période, que nous avons prise comme repère et qui s'échelonne du 14 février 2019 au 12 mars 2019, les deux quotidiens, qui possèdent un vrai éditorial, partagent à bien des égards, les mêmes opinions à l'égard de la candidature de Abdelaziz Bouteflika. Dans un éditorial, le locuteur/scripteur ne se contente pas du respect de critères liés à la mise en forme, mais aussi de la mise à contribution de moyens langagiers susceptibles de lui permettre d'emporter l'adhésion des lecteurs.

2. Les structures argumentatives des éditoriaux

Pour vérifier les hypothèses de départ, nous focalisons notre attention sur les éditoriaux publiés entre l'annonce de la candidature de Bouteflika et le jour où le conseil constitutionnel a estimé impossible d'organiser ce scrutin. Ce faisant, cette haute juridiction a vu nécessaire de reporter ces élections présidentielles. Ce que nous visons à faire, c'est interroger la structure des articles en question pour voir s'ils sont à dominante argumentatives. Etant donné un article où il y a implication (prise de position) et argumentation (présenter et défendre une opinion), nous pensons que, malgré la présence d'autres séquences narratives ou descriptives, ce genre journalistique correspond en majeure partie au prototype séquentiel argumentatif. Nous accordons une importance particulière aux articles qui nous permettent de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses.

Le premier article que nous allons analyser est écrit par le journaliste Mahdi Boukhalfa. Il s'intitule « *Force et raison, inconciliables?* ». Dans ces lignes, l'énonciateur/journaliste, trois jours après l'annonce de la candidature de Abdelaziz Bouteflika à un cinquième mandat, a essayé de partager sa lecture des événements avec ses lecteurs. En lisant la première partie, nous pouvons remarquer que, selon l'auteur, cette candidature n'est qu'une simple formalité et Bouteflika sera réélu encore une fois sans aucune entrave comme le montre l'extrait suivant:

Retrait des formulaires de candidature, constitution de l'équipe chargée de la campagne électorale, branle-bas de combat au sein des états-majors des partis de l'alliance présidentielle. Vue de l'extérieur, la campagne électorale du président-candidat semble être réglée comme du papier à musique et, mieux, montre combien est grande la distance qui le sépare des autres postulants à la candidature

Après lecture, nous avons pu repérer diverses séquences argumentatives. Dans la première de ces séquences, le passage de la donnée (P. Arg. 1) « *Retrait des formulaires de candidature... l'alliance présidentielle* » à la conclusion (P. Arg. 3) « *la campagne électorale du président-candidat semble [...] postulants à la candidature* », semble s'appuyer sur une des formes du syllogisme ayant la structure [si p, DONC q] :

Et si pour le candidat Abdelaziz Bouteflika, on annonce le retrait de deux millions de formulaires de candidature [...]. Le message est dès lors clair à tous ceux qui veulent se jeter dans la bataille à la candidature. La première grande étape est d'aller au Conseil constitutionnel avec un dossier chargé de signatures, qui seront ensuite épluchées une par une pour la validité de la candidature. Donc, pour les partis de l'alliance présidentielle et ses organisations satellites, l'élection est une simple formalité que franchira sans encombre le candidat Bouteflika, qui ne sera pas obligé, [...], de «prononcer l'intégralité du texte de la prestation de serment».

Dans cette première partie de l'article, les propositions peuvent être considérées comme des constituantes d'une séquence argumentative rudimentaire qui peut être considérée « *autonome* ». Cette séquence a été, par la suite, reprise et reformulée dans la deuxième partie du texte, où le journaliste a fait allusion à l'aphonie des partis de l'opposition pour évoquer ensuite les difficultés et les obstacles que leurs candidats doivent surmonter, entre autres, la collecte des signatures. Face à cet entrisme politique, l'éditorialiste ne nie pas l'éventualité de voir quelques pointures politiques entrant en rivalité politique avec le candidat du pouvoir:

[...] les candidats à la candidature doivent suer et franchir de nombreux obstacles, [...]. Certes, affronter le candidat du pouvoir n'a jamais été, sous toutes les latitudes, une partie de plaisir. Mais, l'enjeu est important, et cela montre non seulement

que de petites pointures politiques ont le courage d'aller jusqu'au bout de leurs idées, de leurs ambitions, quand des majors de l'opposition restent otages de leur analyse primitive, anachronique s'il en est, du système de reproduction du pouvoir.

Dans ce passage, nous pouvons considérer la proposition introduite par le connecteur « CERTES » comme étant une sorte de réponse ou plutôt une conclusion que le lecteur doit sous-entendre à la négation de ce qui la précède « *tout le monde peut croire qu'il est impossible d'affronter Bouteflika* ». Ce connecteur souligne, bien entendu, un mouvement d'adhésion à l'enchaînement [P, CERTES P — Conclusion C]. C'est là où se manifeste le rôle du connecteur « MAIS » qui est utilisé ne serait-ce-que pour intervertir l'enchaînement précédent et ce, en introduisant un autre argument orientant le lecteur vers une nouvelle conclusion [non-c] qui s'oppose au point de vue antagonique. Les éléments qui constituent cette argumentation reposent sur les deux points de vue dits antagonistes que nous présentons comme suit:

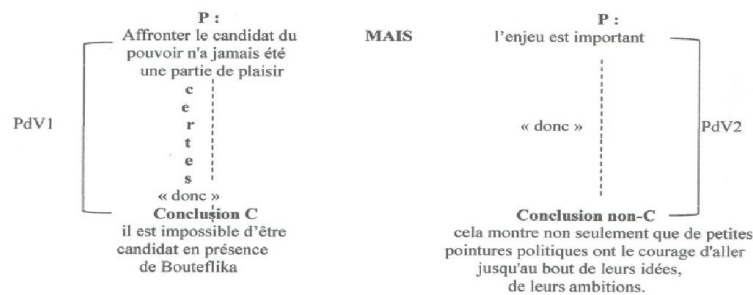


Figure 2. Les deux points de vue présentés dans l'article.

Le connecteur « CERTES » nous donne une idée sur la logique du PDV1 qui n'est pas celui de l'éditorialiste, mais plutôt d'un autre énonciateur. Il est donc en train de se distancier par rapport à ce que les autres disent à propos de la candidature Bouteflika et celle des autres personnes et ce, par le verbe modalisateur « croire » qui exprime un degré de certitude. Dans ce cas, le locuteur (éditorialiste) n'est pas l'énonciateur responsable du point de vue exprimé car il ne se présente pas comme le sujet modal. Mais il adhère aux propositions qui se situent avant et après la proposition introduite par « CERTES », où il devient un locuteur/énonciateur. Le même connecteur permet de déduire que l'auteur concède que « *se présenter à la présentielle en présence de Bouteflika* » puisse être traduit comme un fait sans aucune utilité. Dans notre article, l'étayage n'est pas explicitement inscrit, mais nous pouvons attribuer au premier point de vue

une interprétation basée sur une vérité générale: *on ne peut pas applaudir d'une seule main* (du fait que Bouteflika était le candidat de l'alliance). Par le biais du connecteur « MAIS », l'enchaînement porte sur la *restriction*. Si « se présenter pour les élections présidentielles » (donnée) est un événement qui ne change rien (conclusion), « avoir le courage [...] bout » (donnée) correspond à un « *sauf si* » exemplaire. Cette dernière conduit à non-c. Ladite conclusion [non-c] est reprise et reformulée à la fin de l'article.

L'objectif de l'éditorialiste était de convaincre les personnalités politiques, celles de l'opposition, de participer au scrutin pour montrer au pouvoir et à l'alliance présidentielle, malgré l'incapacité matérielle et humaine de concurrencer Bouteflika, qu'elles ont le courage et les convictions qui leur permettent de s'engager à participer à rebâtir le pays (CI). Ainsi le schéma global du texte:

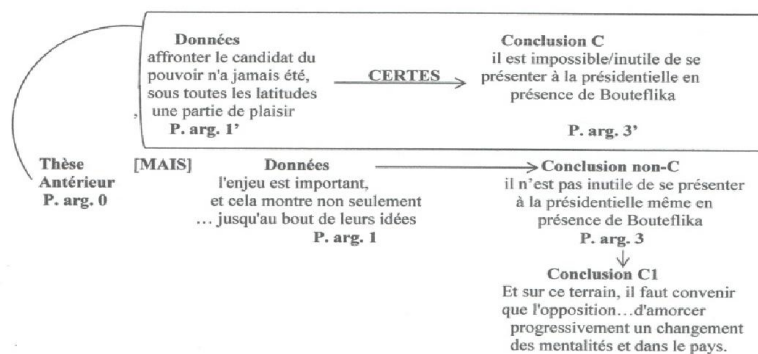


Figure 3. Les séquences argumentatives inscrites dans l'article.

Cette structure, nous permet de déduire que l'éditorialiste Mahdi Boukhalfa, a mis son écriture pour argumenter en faveur de la conclusion suivante : *ces élections sont une opportunité pour les détracteurs de Bouteflika afin de changer les choses*. Nonobstant les circonstances et les échos circulant çà et là, il essaye d'inciter ceux, qui s'opposent à Bouteflika, à participer au scrutin présidentiel et ne pas laisser les tenants du pouvoir à leur place. Par le biais de l'analyse d'un autre article, nous allons confirmer la prépondérance du prototype argumentatif. Publié le 18 février 2019, dans un éditorial intitulé « *Divorce à l'amiable dans l'intérêt des enfants* », le locuteur/scripteur parle des techniques d'influence utilisées par des gouvernants et de tous ceux qui soutiennent Bouteflika pour amener les citoyens Algériens à choisir dans l'isolement l'affiche qui porte le faciès de Bouteflika, comme le montre le passage suivant:

On actionne la justice, on arrête les manifestants anti-5e mandat, on oblige les employés des entreprises publiques à signer les formulaires de candidature du Président et on profite de la pauvreté et de la crédulité des gens pour s'octroyer des soutiens en échange de caschir.

Ce locuteur se permet d'aller plus loin et de continuer à exposer d'autres méthodes employées par les partisans du cinquième mandat:

On menace les opposants, on arrête les représentants des candidats adverses et on envoie même la police interrompre le meeting d'un candidat à la présidentielle, Ghani Mahdi à Boumerdès en l'occurrence

La première séquence que nous avons repérée dans cet article se situe dans ses premières lignes:

Naïfs, innocents et amoureux de la nation, on aimerait croire qu'une pluie de printemps puisse lancer le montage de la banane à Oued Tlélat et croire le nouveau Bouteflika et ses promesses d'un Etat moderne et d'une économie réelle, avaler l'idée qu'il va faire en 5 ans assis ce qu'il n'a pas fait en 20 ans debout. Sauf qu'objectivement, on voit bien que les méthodes employées pour convaincre d'un renouveau ressemblent comme deux gouttes d'huile périmée aux anciennes.

Nous ne retrouvons qu'une des composantes d'une séquence argumentative sans l'existence de quelconque connecteur: donnée (P.arg.1) « croire [...] ses promesses ». Alors, pour ce qui est de la conclusion, elle est inférentielle. Cette dernière doit être tirée par le lecteur interprétant, bien entendu, sur la base de ce qui vient d'être dit par la suite. La macroproposition (P.arg.2) « Sauf qu'objectivement [...] anciennes », fournit une restriction qui, comme nous le voyons, est introduite par « sauf que » ayant un sens similaire à « à moins que ». Cette macroproposition, (P.arg. 2), sert à remettre en question les actes des représentants du pouvoir. Cette première séquence n'est pas autonome. Elle se présente comme donnée à une nouvelle séquence se trouvant dans la deuxième partie et qui nous mène à la conclusion globale de cet éditorial. La conclusion de cette deuxième est en relation directe avec celle de la première séquence: conclusion « C'est toute l'impossibilité de croire un menteur, quel que soit le saint ou Sidi sur lequel il jure ». Le passage de la donnée à la conclusion est renforcé non seulement par les propositions explicatives « parce que si

un menteur jure qu'il dit la vérité, c'est qu'il ment », mais aussi par la question suivante :

Comment croire que ceux qui ont recours encore aux mêmes et anciens procédés de manipulation, corruption, terreur et utilisation des moyens de l'Etat à des fins personnelles puissent produire quelque chose de neuf?

Cet article est manifestement argumentatif du fait que le locuteur/journaliste avance des jugements négatifs sur le comportement du tenant du pouvoir et ses acolytes pour inhiber les autres candidats d'aller dans la bataille électorale, et ce, par un ensemble de moyens et en imprimant des oukases. L'objectif de l'auteur est de persuader les gens ou les citoyens/lecteurs de ne pas croire Bouteflika parce qu'il est menteur. Soit le schéma global du texte :

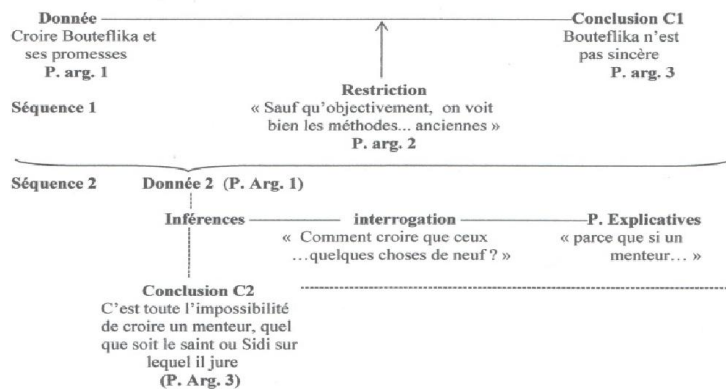


Figure 4. Les séquences argumentatives inscrites dans l'article.

Dans un autre article intitulé « *Comment gagner du temps en perdant ?* », même si son titre nous fait penser qu'il s'agit d'un texte relevant du prototype de la séquence explicative, son contenu dit le contraire. Par cela, nous entendons que les propositions qui le constituent nous permettent de voir clairement que l'éditorialiste était en train de présenter puis défendre une thèse qui est présentée à la fin de l'article. Le locuteur/journaliste évoque toujours les mêmes événements ayant trait à la candidature de Bouteflika. Pour lui, le pouvoir, représenté par Ouyahia, Benyounès, fait coûte que coûte pour gagner du temps avant de choisir la personne qui lui convient. A vrai dire, la structure argumentative de cet éditorial est difficile à faire ressortir à cause de la présence de quelques propositions explicatives. Malgré les nombreuses difficultés se posant lors de

l'actualisation de la structure argumentative, nous sommes partis d'un certain nombre d'hypothèses. Ces dernières indiquaient qu'il était foncièrement argumentatif à cause de nombreuses considérations d'ordre formel. Pour le dire autrement, son emplacement ainsi que les autres indices permettent de confirmer que cette chronique est le vrai éditorial à travers lequel le journal « El Watan » peut visualiser ses thèses ainsi que ses orientations politiques qui portent toujours sur des sujets d'actualité. Cependant, si nous appliquons le schéma de J.M. Adam, nous pouvons nous apercevoir qu'il y a la présence de quelques parties constitutives de la séquence argumentative. Celles-ci sont, bien entendu, les données, qui servent à préparer les lecteurs à arriver à la même conclusion (conclusion nouvelle), celle qui est présentée par l'éditorialiste. Utile de signaler que le schéma prototypique proposé par Adam « *ne fixe pas un ordre linéaire immuable des macropropositions : la (nouvelle) thèse (P.arg.3) peut être formulée d'entrée et reprise ou non par une conclusion qui la redouble en fin de séquence, la thèse antérieure (P.arg. 0) peut être sous-entendu.* » En d'autres termes, ces éléments peuvent s'accaparer différents emplacements comme ils peuvent être absents. En ce qui concerne l'article de Chawki Amari, nous nous apercevons que les éléments constitutifs de la séquence argumentative dont nous avons parlé précédemment et ce, dès le début de l'article:

Il aurait pu faire tout ça il y a 5 ans ou 3, ou même il y a 6 mois, une conférence, un référendum et des élections anticipées. Mais cela n'a rien à voir avec la sauvegarde du pays, c'est juste pour gagner encore du temps,...

Dans cette bribe, la proposition introduite par « *MAIS* » fournit une restriction. Le passage de la donnée « *organiser une conférence, un référendum et des élections anticipées* » à la conclusion–

Le message est [donc] clair, ce n'est pas aux Algériens de choisir et d'élire leur Président, mais à lui d'en trouver un pour eux, et c'est cette conférence où l'on va certainement retrouver Ghoul et Benyounès, Ouyahia et Bouchareb avec les frères Bouteflika en arrière-plan, qui va se charger de coopter un Président pour les Algériens, déclarés définitivement immatures

– est renforcé par la séquence explicative « *c'est juste pour gagner encore du temps, [parce que] le clan présidentiel n'ayant pas trouvé de candidat espère en trouver un dans un an* ». Cette séquence joue le rôle d'un argument destiné à appuyer la thèse soutenue dans cette première séquence

argumentative. La thèse contestée concerne au premier degré l'organisation d'une conférence qui permet au pouvoir de désigner la personne qui remplacera Bouteflika. Chose qui ne va ni pour l'énonciateur/éditorialiste ni pour le peuple algérien qui continue à sortir inlassablement dans les rues. Juste après, Chawki Amari ne présente pas sa nouvelle thèse. Mais il reprend les propos de Abdelwahab Derbal, l'ancien président de la haute instance indépendante de surveillance des élections (HISE) qui s'explique, le 4 mars 2019, sur l'exigence de la présence de quelconque candidat à la présidentielle au conseil constitutionnel pour le dépôt du dossier. Mais, ce qui est absurde, c'est que le même responsable déclare que cette loi ne concerne que ceux qui sont en bonne santé et non pas le président candidat Bouteflika. Cette première séquence est considérée comme une donnée pour une deuxième séquence argumentative qui nous conduit vers la conclusion globale qui clôt l'article à savoir « l'Algérie peut s'occuper du reste », où le passage de la donnée à la conclusion se trouve assuré par un élément garant sous la forme de vérité générale : *« celui qui ment une fois, ment toujours. »*

[...] que ce référendum envisagé ressemble à celui déjà promis lors de la levée du verrou des deux mandats, annoncé par le même Président mais qui n'a jamais eu lieu, levée du verrou par simple adoption à l'APN qui a plongé l'Algérie dans cette autocratie en forme d'impasse.

L'éditorialiste clôture son texte par une conclusion (nouvelle-thèse), et ce, dans l'intention de confirmer encore plus sa première thèse présentée au début, avec toutefois une restriction introduite par « alors que ». Le locuteur/journaliste reprend un segment d'un des discours de Bouteflika à Sétif, en 2012, (discours rapporté) adressé au peuple algérien, à travers lequel il l'a remercié pour la confiance qu'il lui a accordé puis il dit qu'il est temps pour lui ainsi que pour sa génération d'abandonner le pouvoir et de laisser la place aux jeunes, mais après deux ans (2014), il est revenu sur ses paroles, pour briguer un quatrième mandat aux élections du 17 avril 2014.

Comment croire à ces nouvelles promesses, alors que le Président suisse n'a pas encore compris le problème quand il dit : « Je vais donner le flambeau à la jeunesse. » Jeunesse ou pas, on lui demande juste de lâcher ce flambeau. L'Algérie peut s'occuper du reste.

Par le biais de son article, l'auteur cherche à remettre en question l'intention de Bouteflika qui a menti au peuple en 2014 et même en 2019.

Cet auteur veut que le peuple continue à sortir pour empêcher ceux qui croient que ce projet va passer comme une lettre à la poste et que rien ne peut l'entraver. Dans la conclusion finale: « *Jeunesse ou pas, on lui demande juste de lâcher ce flambeau. L'Algérie peut s'occuper du reste.* », le terme « Algérie » est l'équivalent du terme « peuple ». Par conséquent, l'éditorialiste insiste sur le départ de Bouteflika, car le peuple algérien est, selon lui, capable de gérer la situation avec tant de flexibilité. Cet emboîtement entre les différentes séquences peut être illustré comme suit:

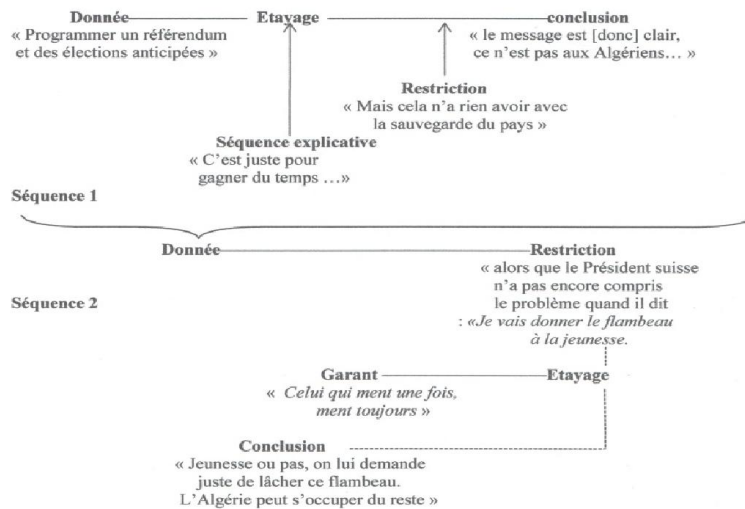


Figure 5. Les séquences argumentatives inscrites dans l'article.

Cette omniprésence de l'argumentation dans les éditoriaux des journaux auxquels appartiennent les articles que nous analysons, est confirmée, comme nous allons le voir, dans un autre texte qui s'intitule « *Un mandat qui divise.* » L'éditorialiste/énonciateur parle au début de son article d'une des problématiques caractérisant cette période qui se rapporte au positionnement des Algériens à l'égard de la nouvelle candidature de Bouteflika. Certainement, il y a des Algériens s'escrimant à convaincre les électeurs afin qu'ils votent pour Bouteflika et ceux qui ne cherchent pas à comprendre et veulent seulement le changement du régime et ce en faisant barrage au projet du cinquième mandat. Après lecture, nous remarquons que Mahdi Boukhalfa, le scripteur de cet éditorial, est du côté de la deuxième catégorie d'Algériens qui ne veulent plus de Bouteflika. Ainsi, nous voyons, dès le commencement, une séquence argumentative où cette thèse est défendue :

Le 5e mandat divise de plus en plus les Algériens. Et la contestation populaire ne fait que s'amplifier [...] Certes, dans l'absolu, les déclarations de M. Sellal, selon lequel «personne n'a le droit d'empêcher un citoyen algérien de se porter candidat», puisque «c'est un droit constitutionnel», sont justes et, surtout, battent en brèche toutes les tentatives de refuser au président une 5e mandature. Sauf que plusieurs paramètres entrent en jeu, et pas spécifiquement l'âge et l'état de santé de M. Bouteflika [...] Dans le fond, le message que sont en train de délivrer les marches populaires contre le 5e mandat, et qui ne sont pas près de s'estomper, à moins d'événements extraordinaires, est simple: les Algériens veulent un changement de direction politique pour le pays

Cet article ressemble à ceux analysés précédemment en ce sens qu'il comprend dans ces premières lignes une séquence argumentative. Cela n'est pas aléatoire mais, il s'agit d'une des règles d'écriture journalistique qui dictent aux journalistes qu'ils sont censés parfois de présenter l'essentiel du contenu de leurs articles sous forme de résumé dès le début, et ce, dans le but de faciliter la tâche aux lecteurs. Ces derniers peuvent, au fur et à mesure, avoir cette idée sur le thème inscrit et qui les dirige jusqu'à la fin de l'article. Pour le dire autrement, le journaliste condense les informations, qui peuvent être importantes pour l'ensemble des lecteurs, en quelques lignes dans le but de le situer vis-à-vis des autres articles. Ce que nous venons de remarquer est d'une certaine importance du fait qu'il montre bien que, malgré l'hétérogénéité qui caractérise les textes sélectionnés pour la présente recherche, ces textes portent en eux une variété de propositions argumentatives, explicatives ou narratives, sont foncièrement argumentatives dans la mesure où ils se présentent comme le lieu qui permet aux journalistes de présenter et de défendre leurs thèses et leurs opinions. Dans l'énoncé plus haut, et avant d'arriver à la conclusion soutenue par l'éditorialiste/énonciateur, nous constatons qu'il commence par reprendre les propos de Abdelmalek Sellal (directeur de la campagne du candidat Bouteflika). Cette personne dit que tous les Algériens ont le droit de se présenter à la présidentielle. Ensuite, il se justifie en disant qu'il s'agit d'un « droit constitutionnel ». Il va sans dire que ces propos ne sont pas pris en charge par Mahdi Boukhalfa. Ce journaliste/locuteur se contente de transmettre un segment du discours de Sellal tel qu'il est (discours direct) non pas dans un souci d'objectivité mais dans l'intention de tourner en

ridicule ce que l'ancien premier Ministre dit à propos de la candidature de Bouteflika et par la suite remettre en question cette thèse. Notre propos se justifie par l'emploi du connecteur « CERTES » qui introduit l'énoncé en question. Si nous relisons le début de cet article, nous remarquons l'existence d'une thèse antérieure (P.arg.0) implicite « Bouteflika a le droit de se présenter à la présidentielle » qui sera par la suite réfutée.

Certes, le scripteur/locuteur, M. Boukhalfa, partage, bel et bien, le point de vue de Sellal qui porte sur la loi constitutionnelle. Selon cette loi tous les Algériens remplissant les conditions dictées, peuvent se porter candidats pour les élections présidentielles d'avril 2019. Ce positionnement est renforcé par « CERTES » et « *les déclarations [...] sont justes* ». Mais, pour ce qui est du cas de Bouteflika qui est gravement malade, l'éditorialiste remet en question la thèse défendue (sous-entendue) par Sellal comme le montre le passage: « *Sauf que plusieurs paramètres [...] de M. Bouteflika.* » Cette restriction introduite par « SAUF QUE » est une affirmation justifiée, dans un ordre régressif [énoncé 1 < CAR < énoncé 2] par « *car l'ampleur et la profondeur de la contestation populaire, soutenue par l'opposition, touchent plus au délitement de l'Etat, au marasme et au désespoir social* ». Par conséquent, ladite restriction est susceptible de bloquer la conclusion inférentielle CI. Les données assertées juste après « SAUF QUE » sont bel et bien prises en charge par le locuteur/scripteur. Il veut laisser entendre qu'il respecte la loi constitutionnelle et qu'il reconnaît quand même « CERTES » la validité de la conclusion « *Bouteflika peut être candidat* » mais qu'il ne situe la validité de cette inférence que dans le cas où Bouteflika est en bonne santé et que les Algériens sont d'accord sur sa nouvelle candidature. Nous avons donc une séquence argumentative enchâssée qui se trouve constituée par des propositions qui donnent lieu à une thèse antérieure (P.arg.0). Nous pouvons constater dès le début que la première partie de ce texte comporte un mouvement argumentatif qui repose sur les deux positions (celle de Sellal et du locuteur/scripteur) nous conduisant vers deux conclusions non déclarées linguistiquement comme le montre le schéma suivant:



Figure 6. Les deux positions du mouvement argumentatif.

Toutes ces propositions insistent sur le fait que le lecteur/interprétant peut procéder à certaines inferences. Elles lui permettent de se positionner par rapport à ce qu'il vient de lire dans cet article. Au-delà de ces conclusions implicites, la première conclusion à laquelle le locuteur/scripteur veut arriver et partager avec son lecteur, se trouve exprimée explicitement dans le passage suivant:

Dans le fond, le message que sont en train de délivrer les marches populaires contre le 5e mandat, et qui ne sont pas près de s'estomper, à moins d'événements extraordinaires, est simple: les Algériens veulent un changement de direction politique pour le pays.

Le passage des données à cette conclusion est renforcé par le passage ci-dessous. L'éditorialiste/énonciateur fait allusion au positionnement des partis politiques qui assistent les protestataires pour obliger Bouteflika à renoncer à son cinquième mandat:

Les slogans entendus lors des marches de ces derniers jours sont en outre assez expressifs du sentiment général de la société algérienne, de la conviction profonde de la rue algérienne que le moment est venu de changer, d'opérer cette alternance tant souhaitée, tant revendiquée, autant grâce à un processus pacifique que par un mouvement citoyen dans lequel toutes les forces du pays seront impliquées, à commencer par les partis de la majorité, qui, eux aussi, aspirent à ce que le pays ne sorte pas des rails et reste fermement accroché à la légalité constitutionnelle.

Dans la deuxième partie du même article, le locuteur/scripteur réserve une place au déroulement des marches qu'ont connues les rues de toutes les villes. Il parle à la place des citoyens qui sortent tous les vendredis pour dire « *non au cinquième mandat* ». Ces citoyens brandissent des pancartes sur lesquelles s'écrivent diverses expressions de différentes langues mais qui

visent le même objectif à savoir « *le changement du système et le départ de Bouteflika* ». Le locuteur/scripteur ne s'empêche pas de se servir de quelques modalisateurs appartenant au domaine axologique et appréciatif comme « *formidable* » par exemple. Ces modalisateurs lui permettent d'avancer des jugements favorables sur ces marches et cela en vafeur de la conclusion inscrite à la fin du passage suivant :

Le moment est tel que toutes les tendances impliquées, directement ou non, dans ce formidable processus de changement qui est en train de prendre forme, doivent maintenir le caractère pacifique des manifestations... Les Algériens ont montré qu'ils savent ce qu'ils veulent, et veulent l'obtenir pacifiquement

Nous remarquons que la deuxième séquence de cette deuxième partie, qui clôt l'article, partage en quelque sorte avec la première la même conclusion, à savoir « *les Algériens veulent du changement* », mais avec, toutefois la présence de différentes données. Le passage de ces données à la conclusion finale est étayé par un garant sous forme de vérité générale « *les Algériens ne veulent pas être la dernière roue de charrette* », qui est comme nous le voyons sous l'effet de la négation. Ce qui veut dire que les Algériens peuvent participer à ce changement voulu. Le présent article peut être représenté comme suit:

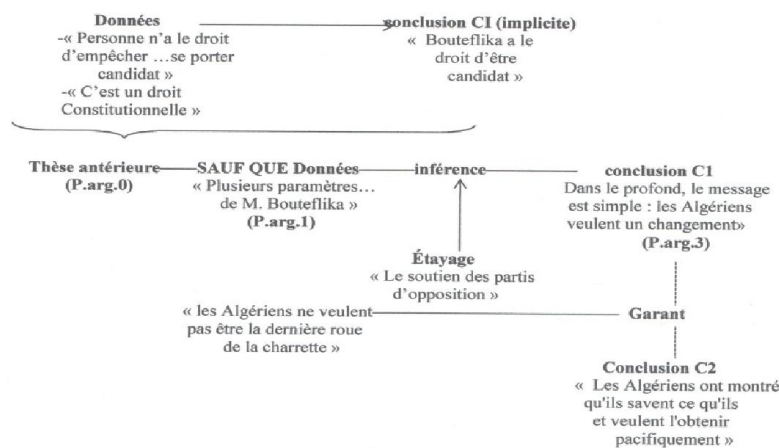


Figure 7. Les séquences argumentatives inscrites dans l'article.

3. Discussions des résultats

Dans les articles que nous avons sélectionnés pour effectuer notre analyse, nous affirmons que, malgré la présence de certains passages s'inscrivant dans le champ de la description et de la narration, la séquence argumentative s'impose. Notre propos est justifié par le fait que cet article qui appartient à cette catégorie de « implication-commentaire » est le lieu propice à la présentation des opinions vis-à-vis de tel ou tel sujet significatif de l'actualité. Pour ce qui est du projet persuasif du premier article, celui de Mahdi Boukhalfa, était d'argumenter – en procédant à une organisation argumentative pertinente – en faveur de la conclusion suivant ; *encourager à se présenter aux présidentielles et ne pas perdre espoir*. Nous voyons que le deuxième et le troisième article sont manifestement argumentatifs et que les propos des journalistes/locuteurs sont à concevoir comme étant des arguments qui sont mis en place pour argumenter en faveur de la conclusion suivant ; *ne pas croire le menteur Bouteflika*. Pour sensibiliser les citoyens-lecteurs sur l'obligation de leur implication dans la sphère politique, le journaliste cherche à les amener à ne pas s'écarter de la scène politique et prendre le pas vers le changement qu'ils désirent. En dernière instance, nous pouvons ajouter que ces articles semblent avoir un aspect provocateur dans la mesure où le locuteur/journaliste fait allusion à quelques événements et déclarations ayant trait aux manifestations et l'état de santé de A. Bouteflika.

IV. Conclusion

Avec tel peuple, les partisans du cinquième mandat ne font que tirer des plans sur la comète. Les journalistes, en tant que compagnons d'infortune, prennent, comme arme, leurs stylos pour lutter contre un nouveau fléau social à savoir le cinquième mandat. Nous pouvons voir que les structures des éditoriaux, en tant qu'articles d'opinion portant généralement sur des sujets significatifs de l'actualité et concrétisant le positionnement, non seulement du journaliste, mais de tout le journal, sont à dominante argumentative. Par cela nous entendons que les séquences qui y sont inscrites sont porteuses des macro/propositions qui argumentent en faveur des *conclusions* encourageant les pointures politiques à s'impliquer et s'accaparer une place au niveau de la scène politique. Ces séquences sont aussi porteuses de *restrictions* qui servent à bloquer des *conclusions* en faveur de la candidature de Bouteflika.

Bibliographie

- ADAM, J.-M, « Types de séquences élémentaires », Pratiques : linguistique, littérature, didactique, 56, 1987, pp. 54-79.
- ADAM, J.-M, « Le texte et ses composantes. Théorie d'ensemble des plans d'organisation ». *Semen* 8, France, 1993, pp. 1-18.
- ADAM, JEAN-MICHEL. (2011). Les texte: types et prototype. Paris. Armand Colin.
- BAKHTINE, Mikhaïl. (1984). Esthétique de la création verbale. Paris.Gaillimard.
- BOREL, J-M, « Notes sur le raisonnement et ses types », Études de lettres. Université de Lausanne 4, 1991, pp. 67-85.
- DUCROT, OSWALD. (1973). La Preuve et le dire. Paris. Mame.
- GRIZE, JEAN-BLAISE. (1990-1993). Logique et langage. Paris. Ophrys..
- MOESCHLER, JoQUES. (1985). Argumentation et conversation. Paris Hatier.
- PERELMAN, CHAÏM. (1993). Logiques formelle et argumentation. Berne. Peter Lang
- TOULMIN, STEPHEN EDELSTON. (1958-1993). Les usages de l'argumentation. Paris. P.U.F.